

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011**

**Mesdames, Messieurs les actionnaires de
la Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines
« SOTRAPIL-SA »**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons audité le bilan, l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie et les notes aux états financiers de la Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines « SOTRAPIL-SA » relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011.

1- Responsabilité des organes de direction et d'administration dans l'établissement et la présentation des états financiers

Les organes de Direction et d'Administration de votre société sont responsables de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables tunisiennes. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2- Responsabilité du commissaire aux comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion indépendante sur les états financiers, sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit qui requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans la Société relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir les procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

3- Opinion sur les comptes annuels

A notre avis, les états financiers de la Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines, arrêtés au 31 décembre 2011, dont le total net du bilan s'élève à 38 172 569 dinars, et qui font ressortir un résultat net de l'exercice bénéficiaire de 3 432 751 dinars et une variation positive des flux de trésorerie de l'ordre de 3 588 085 dinars, sont sincères et réguliers pour tous les aspects significatifs, de la situation financière de la Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines, en conformité avec les principes comptables généralement admis en Tunisie.

4- Note en post opinion

Sans remettre en cause notre opinion sur les comptes ci-dessus exprimée, nous attirons votre attention sur le point suivant :

Ainsi qu'il est mentionné au niveau de la note aux états financiers n°2.3, les deux années 2012 et 2013, marquent l'arrivée à terme de la durée d'utilisation du droit de servitude stipulée dans les conventions signées par la SOTRAPIL avec les propriétaires des différentes parcelles de terrains se trouvant sur le tracé du pipeline de transport des produits pétroliers, qui se prolonge de la zone pétrolière de Bizerte à la zone pétrolière de Radés. Le renouvellement de ces conventions nécessite, l'actualisation de la liste nominative des propriétaires des différentes parcelles traversées par le pipeline et la nomination de deux experts l'un dans le domaine des opérations foncières urbaines, l'autre dans le domaine des opérations foncières agricoles, afin de proposer les prix qui serviront de référence pour l'indemnisation des différents propriétaires ce qui permettra d'évaluer et d'identifier les ressources financières nécessaires.

Ainsi et en l'absence de l'ensemble de ces éléments jusqu'à la date de rédaction de ce rapport, nous n'avons pas pu estimer avec précision les ressources financières nécessaires pour le renouvellement des conventions de servitude et l'incidence qui en résulte sur les engagements futurs de la société.

5- Vérifications et informations spécifiques

- 5.1- Nous avons procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la réglementation en vigueur. Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Conseil d'Administration.
- 5.2- En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la Société à la réglementation en vigueur.
- 5.3- Nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Tunis, le 26 avril 2012

International Management & Auditing Company
Abderrazek SOUEI

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

**Mesdames, Messieurs les actionnaires de
la Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines
« SOTRAPIL. SA »**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Société, relative à l'exercice clos le 31 décembre 2011, et en application des dispositions des articles 200 et suivant du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

1. Conventions et opérations nouvellement réalisées

Votre conseil d'administration ne nous a pas avisés de l'existence, au titre de l'exercice 2011, de conventions entrant dans le cadre de celles prévues par lesdits articles.

2. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

L'exécution de la convention conclue en 2002 avec la SNDP s'est poursuivie tout au long de l'exercice 2011. A travers cette convention la SOTRAPIL loue à la SNDP un local administratif composé de trois étages faisant partie intégrante de l'immeuble situé au Boulevard de la terre, centre urbain nord. L'immeuble abrite aussi le siège social de la SOTRAPIL et le montant des loyers facturés au cours de l'exercice 2011 s'est élevé à **148 977** dinars hors taxes.

3. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

3-1- Obligations et engagements envers la direction tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales :

La rémunération du Président Directeur Général est fixée conformément à l'arrêté n° 187-2009 du 31 juillet 2009 du ministre de l'industrie de l'énergie et des petites et moyennes entreprises. Elle se compose de :

(En dinars)

	Président Directeur Général ayant occupé le poste jusqu'au 31 mars 2011	Président Directeur Général actuel en poste depuis le 01 avril 2011	Total
Un salaire annuel brut	10 182	42 784	52 966
Des cotisations à la charge de la société	1 079	8 720	9 799

Un ensemble d'avantages en nature	
- Voiture de fonction (Acquise en 2003 et totalement amortie)	
- Bons d'essence	450-Litres par mois
- Frais de communication	2 000 pulsations par trimestre

3-2- Obligations et engagements de la Société de transport des hydrocarbures par pipelines envers son Président Directeur Général, tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 (En dinars) :

(En dinars)

	Président Directeur Général ayant occupé le poste jusqu'au 31 mars 2011		Président Directeur Général en poste depuis 01 avril 2011		Total	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2011	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2011	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2011
Avantages à court terme	12 886	4 107	58 224	-	71 110	4 107
Avantages postérieurs à l'emploi	-	-	-	-	-	-
Autres avantages à long terme	-	-	-	-	-	-
Indemnités de fin de contrat de travail	-	-	-	-	-	-
Paievements en actions	-	-	-	-	-	-
TOTAL	12 886	4 107	58 224	-	71 110	4 107

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 26 avril 2011

International Management & Auditing Company
Abderrazek SOUEI

SOTRAPIL S.A*Boulevard de la terre - Centre Urbain Nord*

BILAN
(Exprimé en dinars)

ACTIFS	Notes	31/12/2011	31/12/2010
ACTIFS NON COURANTS			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		207 917	207 917
Moins: Amortissements		<u>(207 917)</u>	<u>(207 917)</u>
		-	-
Immobilisations corporelles		43 734 604	42 851 297
Moins: Amortissements		<u>(26 581 021)</u>	<u>(24 643 965)</u>
	4.1	17 153 583	18 207 332
Immobilisations financières		346 709	335 370
Moins: Provisions		<u>(20 709)</u>	<u>(20 709)</u>
	4.2	326 000	314 661
Total des actifs immobilisés		<u>17 479 583</u>	<u>18 521 993</u>
Autres actifs non courants		-	-
Total des actifs non courants		17 479 583	18 521 993
ACTIFS COURANTS			
Stocks		611 468	603 695
Moins: Provisions		<u>-</u>	<u>-</u>
	4.3	611 468	603 695
Clients et comptes rattachés		10 128 693	9 940 002
Moins: Provisions		<u>-</u>	<u>-</u>
	4.4	10 128 693	9 940 002
Autres actifs courants		609 697	493 272
Moins: Provisions		<u>(152 873)</u>	<u>(40 451)</u>
	4.5	456 824	452 821
Placements et autres actifs financiers	4.6	8 812 986	5 106 277
Liquidités et équivalents de liquidités	4.7	683 015	683 060
Total des actifs courants		20 692 986	16 785 855
TOTAL DES ACTIFS		38 172 569	35 307 848

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers

SOTRAPIL S.A*Boulevard de la terre - Centre Urbain Nord*

BILAN
(Exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	31/12/2011	31/12/2010
CAPITAUX PROPRES			
Capital		16 359 200	16 359 200
Réserves		2 210 543	2 193 241
Autres capitaux propres		139 510	139 510
Résultats reportés		6 976 146	7 216 362
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		25 685 399	25 908 313
Résultat de l'exercice		3 432 751	1 268 520
Total des capitaux propres	4.8	29 118 150	27 176 833
PASSIFS			
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>			
Provisions pour risques et charges	4.9	58 590	58 590
Total des passifs non courants		58 590	58 590
<u>PASSIFS COURANTS</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	4.10	830 097	652 950
Autres passifs courants	4.11	8 158 097	7 413 710
Concours bancaires et autres passifs financiers		7 635	5 765
Total des passifs courants		8 995 829	8 072 425
Total des passifs		9 054 419	8 131 015
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		38 172 569	35 307 848

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers

ETAT DE RESULTAT
(Exprimé en dinars)

(Modèle autorisé)

	Notes	31/12/2011	31/12/2010
<u>PRODUITS D'EXPLOITATION</u>			
Revenus	5.1	10 486 998	9 247 144
Autres produits d'exploitation	5.2	10 510 434	8 903 259
Total des produits d'exploitation		20 997 432	18 150 403
<u>CHARGES D'EXPLOITATION</u>			
Variation des stocks des produits à livrer		3150	(124 058)
Achats consommés		574 190	492 534
Charges de personnel	5.3	3 492 741	2 759 213
Dotations aux amortissements et aux provisions	5.4	2 049 478	3 525 208
Autres charges d'exploitation	5.5	10 575 637	9 044 254
Total des charges d'exploitation		16 695 196	15 697 150
RESULTAT D'EXPLOITATION		4 302 236	2 453 253
Charges financiers nettes	5.6	(6 168)	(16 500)
Produits des placements	5.7	432 062	265 027
Autres gains ordinaires		244 453	213 419
Autres pertes ordinaires		(3 490)	(82 099)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		4 969 093	2 833 100
Impôt sur les bénéfices		(1 536 342)	(1 564 580)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		3 432 751	1 268 520
Effet des modifications comptables (net d'impôts)		-	230 480
RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		3 432 751	1 499 000

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE**(Exprimé en dinars)**

(Modèle de autorisé)

	Notes	31/12/2011	31/12/2010
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net		3 432 751	1 268 520
Ajustement pour :			
* Amortissements et provisions		2 049 478	3 520 952
* Reprise sur provisions		-	(29 114)
* Modifications comptables		-	230 480
Variation des :			
* Stocks		(7 773)	(121 295)
* Créances		(188 691)	(7 288 555)
* Autres actifs courants	6.1	(244 473)	605 367
* Fournisseurs et autres dettes	6.2	1 058 095	4 918 157
Plus ou moins value de cession		-	(17 650)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		6 099 387	3 086 862
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements sur acquisitions d'immobilisations		(1 020 154)	(1 336 678)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations		-	17 650
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		(1 020 154)	(1 319 028)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes et autres distributions		(1 308 450)	(1 144 828)
Affectations Fonds social	6.3	(182 698)	(151 439)
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement		(1 491 148)	(1 296 267)
Variation de trésorerie		3 588 085	471 567
Trésorerie au début de l'exercice		5 587 295	5 115 728
Trésorerie à la clôture de l'exercice		9 175 380	5 587 295

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers

Note 1 : Présentation de la Société de transport des hydrocarbures par pipelines

La SOTRAPIL est une entreprise publique créée sous la forme d'une société anonyme au capital de **16 359 200** dinars, ayant pour principal objet le transport des hydrocarbures par pipeline. La société a été créée le 26 septembre 1979 et a entamé les opérations d'exploitation en février 1984.

Le 13 décembre 2000, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé l'ouverture du capital de la société au public à concurrence de 32% et son introduction à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Note 2 : Faits marquants de l'exercice**Note 2.1 Evolution du chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires réalisé au cours de l'exercice comptable 2011 a enregistré une progression de l'ordre de 13% par rapport au chiffre d'affaires de l'exercice comptable 2010, soit l'équivalent de **1 239 854** dinars.

Cette amélioration est due à l'augmentation combinée des tarifs de transport des hydrocarbures par pipeline de 0,223 dinars par m³ au mois de novembre 2011 et des quantités des produits pétroliers transportées au cours de l'exercice 2011.

Note 2.2 Evolution du Résultat comptable

La SOTRAPIL a enregistré au cours de l'exercice 2011 un résultat bénéficiaire de **3 432 751** dinars contre un résultat également bénéficiaire au cours de l'exercice 2010 de l'ordre de **1 268 520** dinars, soit une nette progression de **2 164 231** dinars qui résulte d'une part à une provision complémentaire constatée en 2010 sur les éléments de l'étude de réalisation du pipeline Skhira-le Grand Sahel d'un montant de **1 526 491** dinars et d'autre part, à l'augmentation des quantités des hydrocarbures transportées par pipelines au cours de l'année 2011 de l'ordre de 120 mille m³ par rapport aux quantités transportées au cours de l'année 2010.

Note 2.3 Echéances imminentes des conventions du droit de servitude

Pour la construction du pipeline sous-terrain de transport des hydrocarbures reliant la zone pétrolière de Bizerte à celle de Radés, la SOTRAPIL a conclu au cours des années 1982 et 1983 avec tous les propriétaires des parcelles de terrains figurant sur le tracé du pipeline, des conventions de servitude sur 30 années. Ces conventions permettant notamment à la société de bénéficier du droit de passage du pipeline à travers toutes les parcelles de terrains concernées. Elles arrivent à échéance au cours des années 2012 et 2013 et doivent par conséquent être renouvelées.

L'opération de renouvellement des conventions de servitude nécessite, l'actualisation de la liste nominative des propriétaires des différentes parcelles traversées par le pipeline, la nomination de deux experts spécialisés, l'un dans le domaine des opérations foncières urbaines et l'autre dans le domaine des opérations foncières agricoles. Afin de proposer les prix de références qui serviront à indemniser les différents propriétaires pour le renouvellement des conventions de servitude.

De sa part, la société a inséré au niveau de son budget d'investissement pour l'exercice 2012 un montant approximatif qui servira au renouvellement des dites conventions.

D'un point de vue comptable ; le montant total que supportera la SOTRAPIL pour le renouvellement des conventions de servitude est considéré comme un élément du coût de construction du pipeline de transport des produits pétroliers. Il sera réparti sous forme de dotations aux amortissements inscrites chaque année parmi les charges, sur toute la période couverte par la convention.

Note 3. Principes et méthodes comptables

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2011 sont préparés conformément aux dispositions de la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996 portant promulgation du système comptable des entreprises et par application des principes et méthodes comptables tels que définis par le décret n° 96-2459 du 30 décembre 1996 portant promulgation du cadre conceptuel.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la SOTRAPIL pour l'élaboration des états financiers sont les suivants :

3.1 - Immobilisations corporelles

- Les immobilisations sont amorties linéairement aux taux suivants:

Constructions principales et annexes	5%	10%	20%
Installations techniques, matériels et outillages industriels			10%
Matériels de transport			20%
Installations générales, agencements et aménagements divers			10%
Equipements de bureaux			10%

- L'inspection interne du pipeline et les grosses réparations qui en découlent ont toujours été considérées comme des investissements renouvelables tous les cinq ans. Il s'agit d'une opération vitale pour le pipeline qui influe sur ses performances et sur sa durée de vie et procure bien évidemment des avantages économiques futurs à la société.
- Les dotations aux amortissements sur les acquisitions de l'exercice sont calculées, en respectant la règle du « *Prorata Temporis* ».

3.2 - Charges à répartir

Les charges à répartir sont résorbées sur une durée de 3 ans.

3.3 - Stocks**3.3.1 - Stocks des pièces de rechange et autres approvisionnements**

Les pièces de rechange et les matières consommables font l'objet d'un inventaire physique à la fin de l'année et sont valorisées au coût moyen pondéré après chaque entrée.

3.3.2 - Stocks de produits à livrer

Le stock de produits à livrer correspond aux quantités d'hydrocarbures existantes dans les canalisations banales et les bacs de stockage de « *contaminât* » au 31 décembre 2011. Il est valorisé au prix de facturation de ces produits par la STIR.

3.4 - Les placements à court terme

Les placements en bons de trésor et billets de trésorerie sont enregistrés à leur valeur nominale. Les produits à recevoir représentent la part des intérêts courus depuis la date d'acquisition à la date de clôture de l'exercice.

3.5 - Pertes et profits sur position de litrage

Il s'agit des pertes et profits résultant des situations des comptes courants produits arrêtés avec les clients de la SOTRAPIL à chaque fin de période ou à chaque changement de la structure des prix. Ces pertes et profits sont présentés selon le cas parmi les autres charges d'exploitation ou les autres produits d'exploitation. Ils se compensent et n'ont pas d'effet significatif sur le résultat.

NOTES 4 RELATIVES AU BILAN**4-1 Immobilisations corporelles**

		<u>31/12/2011</u> (en dinars)	<u>31/12/2010</u> (en dinars)
Terrains		593 832	593 832
Constructions	4-1-1	35 222 862	34 924 035
Installations techniques matériel et outillages industriels		2 807 081	2 736 439
Matériel de transport		973 822	973 822
Equipements de bureaux		860 880	827 900
Installations Générales, Agencements et Aménagements divers		513 162	490 434
Emballages récupérables identifiables		2 095	2 095
Immobilisations en cours	4-1-2	2 760 870	2 302 740
Total brut		43 734 604	42 851 297
Amortissements et provisions pour dépréciation		(26 581 021)	(24 643 965)
Total net		17 153 583	18 207 332

4-1-1 Constructions

		<u>31/12/2011</u> (en dinars)	<u>31/12/2010</u> (en dinars)
Construction Pipe Bizerte - Rades		18 351 487	18 271 201
Construction Pipe JET		8 364 967	8 364 967
Pièces de rechanges spécifiques		2 246 327	2 027 786
Construction siège social		3 259 609	3 259 609
Bacs de contaminât		713 416	713 416
Autres constructions		2 287 056	2 287 056
		35 222 862	34 924 035

4-1-2 Immobilisations en cours

Le détail de la rubrique immobilisations en cours se présente comme suit :

		<u>31/12/2011</u> (en dinars)	<u>31/12/2010</u> (en dinars)
Projet Pipeline Skhira - Menzel Hayet (Etudes techniques et financières)	4-1-2-1	1 824 113	1 824 113
Projet Pipeline Skhira - Menzel Hayet (Servitudes pour utilisations des terrains)	4-1-2-2	348 032	348 032
Aménagement locaux Radès		345 319	-
Travaux de conduite G50		17 219	-
Mission d'inspection interne du pipeline		130 053	63 914
Travaux de peinture stations de la société		23 223	-
Appareil de mesure de densité		-	21 745
Entretien pipeline Bizerte-Rades		15 305	-
Acquisition des portes pour filtres		26 227	20 259
Acquisition d'équipements pour contrôler la qualité du		6 702	-
Avance pour acquisition d'immobilisations		23 813	23 813
Autres projets		864	864
Total brut		2 760 870	2 302 740
Provision pour dépréciation - Projet pipeline Skhira - Menzel Hayet		(2 172 145)	(2 172 145)

Provision pour dépréciation des avances pour acquisition d'immobilisations	(23 813)	(23 813)
Total net	564 912	106 782

4-1-2-1 Projet Pipeline Skhira - Menzel Hayet (Etudes techniques et financières)

La SOTRAPIL a réalisé en 2002 une étude technique et financière pour la Construction d'un pipeline multi produits pétroliers reliant la Skhira à Menzel - Hayet (Région du grand sahel) pour une valeur totale de **1 824 113** dinars. Le coût élevé d'exécution du projet a amené le conseil interministériel réuni le 29 juillet 2008 à chercher une autre alternative pour la réalisation du projet du pipeline Skhira - Région du grand Sahel.

La SOTRAPIL a envisagé alors d'adapter les composantes de l'étude technique et financière à la nouvelle configuration du projet. Les composantes de l'étude jugées caduques ont été provisionnées au cours de l'exercice 2008 à concurrence de **297 622** dinars.

Des difficultés se sont apparues quand à la mise en exécution de la nouvelle configuration du projet.

Le retour à la configuration initiale du projet est alors envisagé. Toutefois, et en l'absence de décision jusqu'au 31 décembre 2010 concernant l'alternative à retenir et la date de début des travaux, la SOTRAPIL a constaté par mesure de prudence au cours de l'exercice 2010 une provision complémentaire de l'ordre de 1 526 491 dinars sur l'ensemble des éléments de l'étude technique et financière du projet, et ce en l'absence d'informations précises sur les composantes qui peuvent être utilisées et celles qui devraient être reproduites.

Il est tout de même à signaler, que jusqu'à la date de préparation de ces états financiers aucune décision n'a été prise concernant l'alternative du projet à retenir et la date de début des travaux.

4-1-2-2 Projet Pipeline Skhira - Menzel Hayet (Servitudes pour utilisations des terrains)

Les frais de servitude pour le passage du pipeline SKHIRA - Menzel Hayet d'un montant de **348 032** dinars ont été provisionnés en totalité au cours de l'exercice 2008.

4-2 Immobilisations financières

		<u>31/12/2011</u> (en dinars)	<u>31/12/2010</u> (en dinars)
Titres de participations	4-2-1	60 050	60 050
Prêts à plus d'un an Fonds social		272 421	261 082
Dépôts et cautionnements		14 238	14 238
Total brut		346 709	335 370
Provisions pour dépréciation des prêts octroyés au personnel		(20 709)	(20 709)
Total net		326 000	314 661

4-2-1 Titres de participation

Titres	Nombre	Objet	Valeur
SNDP	5	Décision de la CAREPP du 12 Septembre 1996	50
Zone franche de Zarsis	600	Décision de la CAREPP du 12 février 2000	60 000
Total			

4-3 Stocks

	<u>31/12/2011</u> (en dinars)	<u>31/12/2010</u> (en dinars)
Pièces de rechange et autres approvisionnements	142 432	131 509
Hydrocarbures existantes dans les canalisations banales	459 362	467 730
Produits à livrer JET	9 674	4 456

Total	611 468	603 695
--------------	----------------	----------------

4-4 Clients et comptes rattachés

		<u>31/12/2011</u> (en dinars)	<u>31/12/2010</u> (en dinars)
SHELL		602 707	1 536 364
TOTAL		965 532	743 839
OILIBYA		257 908	1 233 941
STAROIL		210 864	3 407 338
SNDP		4 309 451	2 333 976
Clients, factures à établir	4-4-1	3 782 231	684 544
Total Brut		10 128 693	9 940 002

Ces comptes enregistrent :

- La valeur des produits pétroliers livrés par la SOTRAPIL à ses différents clients en sus des quantités qu'ils ont commandés auprès de la STIR, et ce raison des capacités de stockage limitées d'autres clients au moment de l'opération de pompage.
- La valeur de la position de litrage de chaque clients résultant du changement de la structure des prix des produits pétroliers;
- Les sommes facturées par la SOTRAPIL à chaque client contre le transport des produits pétroliers par pipeline, et qui demeurent non payées jusqu'au 31 décembre 2011.

4-4-1 Clients factures à établir

	<u>31/12/2011</u> (en dinars)	<u>31/12/2010</u> (en dinars)
Compte courant produit STAROIL	71 677	10 890
Compte courant produit OILIBYA	467 478	15 114
Compte courant produit SNDP	4 085	361 090
Compte courant produit SHELL	970 468	58 366
Compte courant produit TOTAL	2 011 928	78 619
Factures à établir (transport de produits pétroliers)	256 595	160 465
Total	3 782 231	684 544

Ces comptes enregistrent les sommes que la SOTRAPIL n'a pas facturées jusqu'au 31 décembre 2011 à ses différents clients au titre :

- Des quantités des produits pétroliers livrées en sus des quantités qu'ils ont commandées;
- De la valeur de la position de litrage due au changement de la structure des prix;
- De la contre partie du transport des produits pétroliers par pipeline.

La variation significative enregistrée au niveau de ces comptes est due à l'importance de la valeur non facturée des produits pétroliers livrées à la société "Oil Libya", à la société "Shell" et à la société "TOTAL" en sus des quantités qu'elles ont commandées.

4-5 Autres actifs courants

	<u>31/12/2011</u> (en dinars)	<u>31/12/2010</u> (en dinars)
Fournisseurs débiteurs	24 565	7 526
Personnel, avances et acomptes	57 932	35 309
Crédit de TVA	7 669	-
Débiteurs divers	239 875	240 777
Produits à recevoir	141 541	148 405
Charges constatées d'avance	138 115	61 255
Total brut	609 697	493 272

Provisions	4-5-2	(152 873)	(40 451)
Total net		456 824	452 821

4-5-1 Débiteurs Divers

	<u>31/12/2011</u> (en dinars)	<u>31/12/2010</u> (en dinars)
- TOTAL	77 950	78 899
- Ministère de l'équipement	128 391	128 391
- Société de Promotion du Lac de Tunis	33 143	33 143
- Comptes d'attentes	391	344
Total	239 875	240 777

4-5-2 Provisions

	<u>31/12/2011</u> (en dinars)	<u>31/12/2010</u> (en dinars)
Provisions sur avances aux fournisseurs	7 308	7 308
Provisions sur les comptes débiteurs divers	145 565	33 143
Total	152 873	40 451

4-6 Placement et autres actifs financiers

	<u>31/12/2011</u> (en dinars)	<u>31/12/2010</u> (en dinars)
Prêts à moins d'un an Fonds social	86 717	81 801
Placements financiers	8 500 000	4 910 000
Intérêts courus sur placement à terme	223 069	101 676
Effets à l'encaissement	3 200	12 800
Total	8 812 986	5 106 277

4-6-1 Placements financiers

	<u>31/12/2011</u> (en dinars)	<u>31/12/2010</u> (en dinars)
Placements financiers BTK	1 700 000	-
Compte à terme AMEN BANK	-	3 160 000
Placements financiers AMEN BANK	5 900 000	-
Compte à terme BTK	-	700 000
Compte à terme BH	-	150 000
Compte à terme U.B.C.I	900 000	900 000
	8 500 000	4 910 000

4-7 Liquidités et équivalents de liquidités

	<u>31/12/2011</u> (en dinars)	<u>31/12/2010</u> (en dinars)
Comptes courant bancaires	682 840	683 038
Caisses	175	22
Total	683 015	683 060

4-7-1 Comptes courant bancaires

	<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2010</u>
	(en dinars)	(en dinars)
BNB (Kheireddine Pacha)	10 132	89 339
Banque de L'habitat	728	24 222
UBCI El Menzah	46 822	4 060
STB	39	39
ATB	117	5 450
STB Mahrajène	3 971	5 458
BTK (Centre Urbain Nord)	581 993	464 224
BTK (centrale)	76	72
AMEN BANK	5 453	13 053
BTK Fonds Social	-	26 383
UIB	33 143	50 442
Autres comptes	366	296
Total	682 840	683 038

4-8 Capitaux propres

		<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2010</u>
		(en dinars)	(en dinars)
Capital social		16 359 200	16 359 200
Réserves	4-8-1	2 210 543	2 193 241
Autres capitaux propres	4-8-2	139 510	139 510
Résultats reportés	4-8-3	6 976 146	7 216 362
Capitaux propres avant résultat de l'exercice		25 685 399	25 908 313
Résultat net de l'exercice	4-8-4	3 432 751	1 268 520
Capitaux propres avant affectation		29 118 150	27 176 833

Pour plus de détail voir le tableau de variation des capitaux propres (annexe 2).

4-8-1 : Réserves

		<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2010</u>
		(en dinars)	(en dinars)
Réserves légales		1 635 920	1 635 920
Réserves extraordinaires		160 205	160 205
Réserves pour fonds social	4-8-1-1	414 418	397 116
Total		2 210 543	2 193 241

4-8-1-1 : Réserves pour fonds social

1	Fonds social au 1er janvier 2011	397 116
2	Ressources de la période	226 830
	- Quote-part résultat de l'exercice 2010	200 000
	- Intérêts des prêts au personnel	10 657
	- Intérêts bancaires	795
	- Contributions du personnel	15 378
3	Emplois de la période	209 528
	- Restauration	122 131
	- Cadeau fin d'année	10 600
	- Frais scolarité	10 125
	- Quote-part vacances annuelles	23 341
	- Quote-part colonie de vacance	32 124
	- Dons	6 187
	- Autres	5 020
4	Fonds social au 31 décembre 2011	414 418

4-8-2 Autres capitaux propres

Le solde de cette rubrique enregistre une plus value sur des titres SICAV devenue disponible, elle s'élève à **139 510** dinars.

4-8-3 : Résultats reportés

	<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2010</u>
	(en dinars)	(en dinars)
Résultats bénéficiaires reportés	7 408 818	7 649 034
Modifications comptables affectants les résultats reportés (exercices 2010)	-	230 480
Modifications comptables affectants les résultats reportés (exercices antérieurs)	(432 672)	(663 152)
	6 976 146	7 216 362

Les modifications comptables affectants les résultats reportés (exercice 2010) correspondent aux ajustements des résultats des exercices 2006, 2007 et 2008 suite au changement du régime fiscal de la société en matière de TVA.

4-8-4 : Résultats de l'exercice

Le montant des investissements ayant bénéficiés des avantages fiscaux prévus par l'article 7 du code des incitations aux investissements s'est élevé à 760 965 dinars. La société a procédé à ce titre :

- A la préparation d'un programme d'investissement ;
- Au dépôt d'une déclaration d'investissement auprès des instances sectorielles concernées;
- A l'identification des bénéfices à déduire du résultat de l'exercice 2011 qui doivent être inscrits dans un "compte de réserve spécial d'investissement", Après approbation de cette affectation par l'AGO. Cette reserve sera incorporée dans le capital de la société au plus tard à la fin de l'année 2012.

4-9 Provisions pour risques et charges

Une provision d'un montant de **58 590** dinars a été constituée suite à un jugement de première instance au profit de la société BELDIAR pour une affaire de servitude.

4-10 Fournisseurs et comptes rattachés

	<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2010</u>
	(en dinars)	(en dinars)
Fournisseurs, achats d'immobilisations	52 795	20 054
Fournisseurs, achats de biens et de services	470 098	214 932
Fournisseurs d'immobilisations, retenues de garanties	203 023	372 611
Fournisseurs, factures non parvenues	104 181	45 353
Total	830 097	652 950

4-11 Autres passifs courants

	<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2010</u>
	(en dinars)	(en dinars)
Clients autres avoirs	7 201 886	6 047 779
Personnel, œuvres sociales	255 756	283 767
Personnel, oppositions, Avances	2 536	2 704
Personnel, charges à payer	373 096	284 228
Etat, impôts et taxes retenues à la source	91 370	89 855
Débiteurs divers et créditeurs divers	19 010	26 736
Comptes transitoires ou d'attente	1 176	1 176
Charges à payer	63 607	25 000
Etat, taxe sur chiffre d'affaire	1 995	1 446
Dividende à distribuer	2 641	2 356
Etat Impôts à payer	76 516	583 417
Produits constatés d'avance	68 508	65 246
Total	8 158 097	7 413 710

4-11 - 1 Clients autres avoirs

	<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2010</u>
	(en dinars)	(en dinars)
Compte courant produit SHELL	1 201 337	330 355
Compte courant produit TOTAL	3 211 187	610 545
Compte courant produit OILIBYA	424 909	506 148
Compte courant produit STAROIL	18 383	3 887 044
Compte courant produit SNDP	2 329 455	709 056
Nouvelles répartitions	16 615	4 631
Total	7 201 886	6 047 779

Ces comptes enregistrent, la valeur des quantités des produits pétroliers commandées par les clients de la SOTRAPIL auprès de la STIR, qui ne lui ont pas été livrées à cause de leurs capacités de stockage au moment de l'opération de pompage des produits.

Notez que la détermination des soldes des comptes courants produits débiteurs et créditeurs et les facturations conséquentes se font une fois à la fin de chaque exercice comptable.

NOTES 5 RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT**5-1 Revenus**

	<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2010</u>
	(en dinars)	(en dinars)
Transport par pipeline	9 526 439	8 456 569
Transport par conduites banales	477 982	442 081
Frais de stockage	96 427	96 427
Transport pipe JET	386 150	252 067
Total	10 486 998	9 247 144

5-2 Autres produits d'exploitation

	<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2010</u>
	(en dinars)	(en dinars)
Profits sur position de litrage	10 508 514	8 872 614
Vente des cahiers des charges	1 920	1 531
Reprise sur provisions	-	29 114
Total	10 510 434	8 903 259

5-2-1 Profits sur position de litrage

	<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2010</u>
	(en dinars)	(en dinars)
Compte courant SNDP	4 311 896	2 416 656
Compte courant TOTAL	2 600 169	784 836
Compte courant STAROIL	668 174	3 294 483
Compte courant SHELL	1 300 953	1 402 659
Compte courant OILIBYA	1 709 252	969 350
Nouvelles répartitions	16 615	4 630
Dépenses de l'entretien interne du pipeline "JET"	(98 545)	-
Total	10 508 514	8 872 614

Ces soldes représentent la valeur des quantités des produits pétroliers livrées par la SOTRAPIL à ses différents clients en sus des quantités qu'ils ont demandées auprès de la STIR, et ce en raison de la capacité de stockage limitée au moment de l'opération de pompage de certains autres clients.

La valeur des quantités des produits pétroliers non livrées aux autres clients est présentée parmi les autres charges d'exploitation.

5-3 Charges de personnel

	<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2010</u>
	(en dinars)	(en dinars)
Salaires	2 517 267	2 108 855
Charges Sociales	545 806	425 276
Assurance et autres Charges de Personnel	419 140	346 447
	3 482 213	2 880 578
Charges de Personnel liées à une modification comptable	10 528	(121 365)

Total	3 492 741	2 759 213
--------------	------------------	------------------

5-4 Dotations aux amortissements et aux provisions

	<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2010</u>
	(en dinars)	(en dinars)
Amortissements des immobilisations incorporelles	-	18 951
Amortissements des immobilisations corporelles	2 049 298	1 930 503
Résorption des charges à répartir	-	32 591
Reprise sur provisions pour dépréciation de la valeur des immobilisations corporelles	-	266 672
Dotations aux amortissements liées à une modification comptable	180	(250 000)
Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations en cours	-	1 526 491
	2 049 478	3 525 208

5-5 Autres charges d'exploitation

	<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2010</u>
	(en dinars)	(en dinars)
Redevance pour utilisation d'immobilisations concédées	109 447	102 741
Locations	12 744	12 744
Entretiens et réparations	105 177	78 726
Primes d'assurance	97 792	88 504
Etudes et divers services extérieurs	239 733	299 997
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	122 809	95 141
Publicités, publications, relations publiques	108 958	223 001
Transports et déplacements	47 568	46 118
Frais de P.T.T	37 481	27 442
Services bancaires et assimilés	3 353	2 558
Pertes sur position litrage	5-5-1 9 614 684	8 040 046
Impôts, taxes et versements assimilés	119 392	104 783
Charges diverses ordinaires	28 000	20 500
Autres charges antérieures	28 864	8 245
Transfert des charges	(100 365)	(106 292)
Total	10 575 637	9 044 254

5-5-1 Pertes sur position de litrage:

	<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2010</u>
	(en dinars)	(en dinars)
Compte courant produit SHELL	1 348 831	330 355
Compte courant produit TOTAL	3 445 988	646 828
Compte courant produit OILIBYA	1 622 160	1 460 753
Compte courant produit STAROIL	500 640	3 887 044
Compte courant produit SNDP	2 666 674	1 700 482
Ajustement des comptes SNDP "JET"	13 776	9 953
Nouvelles répartitions	16 615	4 631
Total	9 614 684	8 040 046

5-6 charges financiers nettes

	<u>31/12/2011</u> (en dinars)	<u>31/12/2010</u> (en dinars)
Pertes de changes	(5 964)	(10 575)
Gains de changes	2 415	2 482
Intérêts des comptes courants bancaires	(2 619)	(8 407)
Total	(6 168)	(16 500)

5-7 Produits des placements

	<u>31/12/2011</u> (en dinars)	<u>31/12/2010</u> (en dinars)
Intérêts perçus sur Bons de trésor et valeurs assimilées	431 950	264 800
Dividendes perçu (Actions SNDP)	112	227
Total	432 062	265 027

NOTES 6 RELATIVES A L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE**6-1 Autres actifs**

	<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2010</u>
	(en dinars)	(en dinars)
Variation des autres actifs courant	(116 425)	585 043
Variation des autres actifs financiers	(116 709)	(550)
Encaissements des prêts sur fonds social	(11 339)	20 874
Total	(244 473)	605 367

6-2 Fournisseurs et autres dettes

	<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2010</u>
	(en dinars)	(en dinars)
Variation des fournisseurs et comptes rattachés	177 147	(641 558)
Variation des autres passifs courants	744 387	5 408 041
Variation des fournisseurs d'immobilisation	136 847	151 989
Dividendes à distribuer	(286)	(315)
Total	1 058 095	4 918 157

6-3 Affectation du fonds social

Ce solde représente la variation du fonds social qui s'est élevée en 2011 à **182 698** dinars contre **151 439** dinars en 2010.

Note 7: Engagements hors bilan**7-1 *Engagements financiers***

	(en dinars)
Engagements donnés	3 506 270
Cautions données	180 817
Cautions pour stocks de remplissage	3 325 453
Engagements reçus	942 146
Cautions reçues	942 146

7-1 *Engagements réciproques (non financiers)*

Il est stipulé dans la convention de servitude qui lie la SOTRAPIL à la Société de Promotion du Lac de Tunis (SPLT) et les engagements suivants qui en découlent, que la première s'oblige de transférer à ses frais et au plus tard le 31 décembre 2012, l'itinéraire des deux pipelines qu'elle exploite et qui traversent un terrain propriété de la deuxième. Le transfert concerne un tronçon de 1 200 m et il se fera vers une parcelle que la SPLT s'engage à mettre à la disposition de la SOTRAPIL.

La valeur comptable nette au 31 décembre 2012 du tronçon à transférer s'élève à **87 704** dinars.